

Rapport de la Société auxiliaire du Musée

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **8 (1930)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

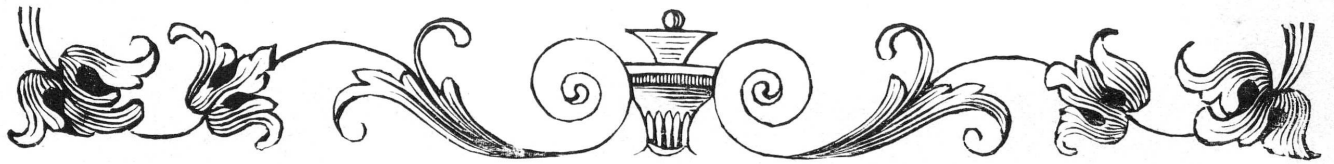
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

EXERCICE 1929

Mesdames et Messieurs,



J'ai à vous entretenir principalement aujourd'hui des divers achats que votre Comité a faits dans le courant de 1929.

Depuis quelques années, la Direction du Musée est entrée dans une nouvelle voie : elle voue tous ses efforts à développer certaines séries du Musée qui sont les plus intéressantes, soit parce qu'elles présentent déjà une certaine importance, soit parce qu'elles concernent les artistes genevois.

C'est ainsi que le Directeur met tous ses soins au développement de la section archéologique dont le fonds a été constitué principalement par les collections Fol et Duval. Le Musée des Arts Décoratifs ne laisse pas passer une occasion de s'assurer les pièces intéressantes dans les domaines qui sont les spécialités de Genève, soit les émaux, les montres, les miniatures. Enfin, dans les Beaux-Arts, le Conservateur a pris comme principe de réserver ses acquisitions à la peinture contemporaine genevoise et je veux dire par là les peintres établis à Genève, dont quelques-uns sont suisses ; d'autre part, de chercher à compléter les séries de l'ancienne école genevoise. Enfin, il ne néglige pas la peinture française contemporaine dont le Musée possède une collection déjà importante, grâce à des legs et des acquisitions nombreuses. Nous pouvons tous constater les heureux résultats que ces principes d'achat ont eu pour le Musée. Pour notre part, nous n'avons pas manqué une occasion d'appuyer les efforts de la Direction du Musée : c'est ainsi que nous avons subventionné les acquisitions de tableaux d'Agasse, Liotard, Adam Tœpffer, Latour, qui sont entrés récemment dans les collections, et aussi de divers marbres antiques, de miniatures et d'émaux genevois.

Il y a cependant des cas où nous estimons qu'il est utile de faire des exceptions. L'école de peinture suisse contemporaine a eu ces dernières années des représentants qui ont acquis une grande notoriété et dont aucune œuvre ne figure au Musée. Nous avons estimé qu'il y avait là une lacune que notre Société pourrait facilement combler.

Parmi ces peintres, il nous a semblé qu'il en était un qui méritait spécialement d'être représenté dans un musée romand : nous voulons citer Félix Vallotton, peintre

vaudois né en 1865 et décédé en 1926, qui a toujours vécu et travaillé à Paris sans jamais perdre les traits distinctifs de sa race et de sa mentalité romande. N'est-il pas étonnant que Vallotton ait pu vivre si longtemps dans ce milieu parisien de la fin du XIX^e siècle sans qu'aucun mouvement de peinture contemporaine n'ait eu d'influence sur lui ?

Il a été l'ami des peintres Bonnard, Vuillard, Cottet et Roussel, dont il a laissé un beau portrait d'ensemble; c'est donc au moment où l'impressionisme était dans sa plus grande vogue et connaissait ses plus éclatants succès qu'il a commencé sa carrière artistique. Et, plus tard, Gauguin, Cézanne, tous les futuristes et les cubistes, ont passé à ses côtés sans qu'il en ait été le moins du monde influencé.

Il a considéré comme ses modèles les deux apôtres du dessin: Durer et Ingres et il leur est toujours resté fidèle. Non pas qu'il n'ait eu d'autres admirations; il jouissait d'une culture étendue et l'on sait qu'il admirait comme des maîtres Raphaël et Daumier, sans qu'il soit possible de déceler dans son œuvre leur influence.

Vallotton a été un admirateur de la ligne et, comme beaucoup des adorateurs de la forme, il a poussé jusqu'au bout ses principes et en a tiré des effets étonnants. Souvent ses dessins nous surprennent par la hardiesse même de leurs contours et ses toiles présentent des arabesques les plus originales. Mais quelle habileté, quelle conscience, quelle expression dans la simplicité !

Ses couleurs sont tantôt calmes, tantôt violentes, toujours froides et singulièrement déconcertantes; la couleur de Vallotton, c'est certainement ce qui a le plus contribué à le faire qualifier d'auteur peu sensible; mais si le peintre n'a jamais voulu de couleurs agréables, ne devons-nous pas le louer de sa sincérité toute helvétique ?

L'on ne peut nier que Vallotton n'ait tous les caractères d'un protestant, une froideur et une lucidité qui ne laissent aucun doute sur son origine.

La beauté de cette carrière, toute faite de volonté et de conscience, place Vallotton parmi les artistes les plus remarquables et les plus originaux qu'ait produits notre pays romand. Il était nécessaire qu'il fût bien représenté dans notre Musée et c'est pourquoi notre Société n'a pas hésité à acquérir cette année la toile intitulée « Retour de la Mer », qui vient s'ajouter à un paysage déjà exposé au Musée depuis quelques années.

Vous savez tous quel développement a pris au Musée la salle Hodler, mais ce que beaucoup de gens ignorent, c'est qu'une partie des tableaux qui y sont exposés sont prêtés par leurs propriétaires, et qu'il convient que nous complétions l'œuvre du peintre bernois qui a vécu si longtemps parmi nous qu'il a fini par être un des nôtres.

Deux tableaux ont été récemment offerts au Musée; l'un et l'autre étaient des œuvres de grandes dimensions et de la première époque d'Hodler, celle qui est la moins représentée et qui n'est pas la moins intéressante: un paysage de l'époque de Madrid. Au commencement de la carrière d'Hodler, quelques amateurs ont estimé que le peintre gagnerait à voyager et ils avaient fait le nécessaire pour qu'il pût aller en Espagne. Ce qui est bien la preuve, soit dit en passant, qu'il n'a pas été incompris

de tout le monde à Genève à ses débuts, comme certains le croient. Hodler travailla énormément pendant ce séjour et le paysage des bords du Tage est un fort beau spécimen de cette époque. Je crois que le Musée a fait une acquisition de première valeur avec ce tableau.

Quant au « Liseur », il a été souvent exposé et reproduit dans des revues; c'est une magnifique œuvre qui ralliera, je pense, les suffrages de tout le monde.

Pour ces deux derniers achats, la Société Auxiliaire a donné une subvention modeste et plutôt à titre d'encouragement; c'est pour elle une grande satisfaction de contribuer à de pareilles acquisitions.

Il nous a été signalé par M. Bohnenblust, Professeur à l'Université, qu'un buste très intéressant du poète Spitteler pourrait être acquis pour le Musée. Il s'agit d'un buste en marbre exécuté il y a quelques années d'après nature par M^{lle} Schallenmuller, artiste suisse établie actuellement en Allemagne. C'est une œuvre d'une allure très moderne et pleine d'expression; nous l'avons déposée à la Bibliothèque Publique. Elle orne la salle où se réunit la Société d'Etudes allemandes. La Bibliothèque Publique est ainsi depositaire de cette œuvre qui a un intérêt évident pour notre ville. Chacun se rappelle les interventions courageuses de Spitteler pendant la guerre; se sentant en communion d'idée avec les Romands, il est venu plusieurs fois à Genève, où il a été toujours reçu avec enthousiasme; nous conserverons ainsi l'effigie d'un des plus remarquables poètes lyriques suisses, ainsi que d'un homme de caractère qui a fait honneur à notre pays.

Vous savez que notre Cabinet de Numismatique possède des collections remarquables de monnaies suisses et que les séries de Genève sont en particulier presque au complet. Il y manquait cependant deux thalers de 1554 et 1557 dont M. Demole, autrefois conservateur du Cabinet, avait signalé l'intérêt. Le thaler de 1554 était connu par un unique exemplaire dans la collection allemande de M. Iklé.

Grâce à l'obligeance d'un de nos compatriotes qui s'était rendu à la vente de la collection Iklé à Francfort, nous avons pu acquérir cette pièce rarissime dans d'excellentes conditions, tandis que l'autre thaler était acquis par le Musée.

Enfin, nous avons subventionné l'achat par le Musée des Arts Décoratifs d'une tabatière en or de Richter, peintre émailleur genevois, qui vécut de 1766 à 1841. Il s'agit d'une pièce remarquable ornée d'un paysage d'une extrême finesse, et nous ne pouvons que nous féliciter de cette acquisition, car il est fort utile d'augmenter notre série de ces émaux genevois qui jouissent aujourd'hui dans le monde entier d'une réputation si enviée.

Je ne veux pas terminer sans vous parler encore des boiseries du Salon des Délices dont il a été question récemment dans la presse de notre ville.

L'autre jour, un journal signalait que les boiseries du Salon de Voltaire avaient été enlevées et débitées pour décorer une des salles du Musée d'Art et d'Histoire et il insinuait que ce fait rendait très délicate la restauration intérieure de la Grande Salle des Délices.

Vous savez que le Conseil Administratif a fait une demande de crédit pour restaurer la maison de Voltaire aux Délices et qu'il est toujours question d'y installer un Musée Voltaire.

Je tiens à établir ici dans quelles conditions les boiseries des Délices ont été amenées au Musée d'Art et d'Histoire :

En février 1925, M. Emile-A. Dunand, régisseur des Délices, informait la Direction du Musée que le propriétaire des Délices serait disposé à lui céder les boiseries de la Grande Salle. La raison pour laquelle M. Schweisguth, propriétaire des Délices, désirait enlever ces boiseries était la suivante : la maison était en location depuis de nombreuses années et le propriétaire craignait que les locataires ne fissent subir aux boiseries des détériorations qui eussent été très fâcheuses. Grâce à M. Dunand, ces boiseries nous avaient donc été offertes à des conditions extrêmement avantageuses, le prix d'achat étant fixé à la somme de 1.000 francs, le transport des boiseries étant à notre charge, ainsi que la remise en état locatif du Salon des Délices.

A cette époque, il n'était pas question de racheter les Délices et il est absolument certain que ni l'Etat de Genève, ni la Ville de Genève n'étaient dans une situation financière qui leur aurait permis cette dépense de luxe.

Dans ces conditions, nous n'avons pas hésité à nous assurer ces boiseries et à les transporter au Musée. Elles ont été déposées avec le plus grand soin et toutes les parties importantes sont actuellement au Musée sans qu'elles aient subi la moindre altération.

Il manque toutefois la paroi du fond qui avait disparu par suite de modifications apportées autrefois à la maison dans le but de réduire les dimensions du Salon.

Un relevé extrêmement exact du Salon des Délices a été établi par les services compétents et l'on peut voir soit le plan, soit le relevé des boiseries dans la revue *Genava* de l'année 1926.

Nous estimons donc que notre Société et la Direction du Musée ont rendu un grand service à notre ville en conservant ces boiseries et en les transportant au Musée. Si nous n'avions pas pris cette décision, il est possible qu'elles seraient parties pour l'étranger et alors, quels reproches ne nous aurait-on pas faits de ne pas en avoir assuré la possession au Musée !

Il reste un dernier point historique à discuter : Voltaire est arrivé aux Délices en 1748 et y est resté une dizaine d'années. Il a revendu en 1765 la propriété à la famille Tronchin qui la lui avait cédée à son arrivée à Genève, mais qui s'était engagée à la reprendre le jour où Voltaire désirerait s'en défaire.

Il nous semble très peu probable que la décoration du Salon des Délices ait été faite par Voltaire vers 1750 dans un style qui est proprement celui de la fin du XVIII^e siècle.

Le sculpteur Jean Jaquet, auquel ces boiseries sont attribuées, est né en 1754. Il n'a pas pu les exécuter avant 1780 ou 1782, époque où l'on croit qu'il est revenu à Genève. Par contre, on sait que le Conseiller Tronchin, propriétaire des Délices,

s'est beaucoup intéressé à la carrière de Jean-Jaquet qu'il avait fait envoyer à Paris où il travailla dans l'atelier du sculpteur Pajou. Nous avons donc tout lieu de croire que ces boiseries ont été commandées par le Conseiller Tronchin pour son Salon des Délices où il est venu loger après le départ du philosophe.

Si donc ces boiseries sont de la fin du XVIII^e siècle et que Voltaire ne les ait jamais eues dans son salon, il n'y a pas de doute qu'elles sont beaucoup mieux placées au Musée d'Art et d'Histoire que dans le futur Musée Voltaire.

Nous serions très heureux si des personnes s'intéressant à cette question nous communiquaient des renseignements sur la décoration du Salon de Voltaire pendant son séjour aux Délices. Il est très possible qu'il existe une gravure représentant ce salon ou qu'un dessin ait été fait à cette époque. Si quelqu'un pouvait nous donner des informations à ce sujet, nous en serions très heureux.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le style des boiseries des Délices rappelle énormément celui de Jean-Jaquet; le Musée possède une collection de dessins de cet artiste dont une grande partie sont des projets de boiseries et qui offrent la plus grande analogie avec celui du Salon des Délices.

Le Président: EMILE DARIER.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 1929.

Mesdames et Messieurs,

Notre capital est resté sans changement durant l'année 1929 et s'établit à Fr. 209.969,35.

Notre compte de Dépenses et de Revenus s'établit comme suit:

Il nous restait un solde ancien de	Fr.	1.986,35
Les revenus des Fonds généraux se sont montés à	»	5.502,40
Ceux du fonds Gillet à	»	5.387,60
Les cotisations ont rapporté	»	1.530,—
Total	Fr.	<u>14.406,35</u>
Nos frais généraux se sont élevés à	Fr.	2.175,75
Et nous avons acheté pour	»	13.592,45
Total	Fr.	<u>15.768,20</u>

de sorte qu'il reste un solde passif de Fr. 1.361,85 qui a été reporté à nouveau et qui sera comblé par les rentrées de l'année 1930.

Au 31 décembre 1929, la valeur des objets achetés par notre Société se montait à Fr. 250.150,10.

Notre portefeuille est resté sans mouvement pour les titres du Fonds « Gillet ». Nous avons fait quelques arbitrages en titres du Fonds divers, ces arbitrages ayant

laissé un bénéfice qui a permis de compenser presque totalement la perte subie par notre portefeuille au 31 décembre par suite de la baisse des cours à la Bourse de New-York à la fin de l'année dernière.

Les cours de tous nos titres américains se sont notablement relevés depuis le 31 décembre dernier.

Le trésorier: Guillaume FATIO.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1929.

<i>Actif.</i>			<i>Passif.</i>	
Titres divers	Fr.	114.220,—	Fonds Capital	Fr. 1.284,75
Titres du Fonds Gillet	»	92.067,—	Membres à vie	» 17.950,—
Différence d'évaluation sur titres divers	»	184,20	Legs et dons d'Hoïries	» 10.352,—
Hentsch, Forget & Co.	»	2.136,30	Réserve d'évaluation sur titres du Fonds Gillet	» 13.082,70
Dépenses et Revenus généraux	»	1.361,85	Fonds Agasse	» 200,—
			Fonds Vieusseux	» 50.000,—
			Fonds Gillet	» 80.146,—
			Fonds Diodati- Plantamour	» 18.764,—
			Fonds Galopin-Schaub	» 5.000,—
			Fonds Rigaud- Plantamour	» 10.000,—
			Darier & C ^{ie}	» 3.189,90
		<u>Fr. 209.969,35</u>		<u>Fr. 209.969,35</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES.

<i>Doit.</i>			<i>Avoir.</i>	
Frais généraux	Fr.	2.175,75	Solde ancien	Fr. 1.986,35
Objets achetés	»	13.592,45	Revenus provenant des Fonds de la Société	» 5.502,40
			Revenus provenant du Fonds Gillet	» 5.387,60
			Cotisation des mem- bres	» 1.530,—
			Solde à nouveau	» 1.361,85
		<u>Fr. 15.768,20</u>		<u>Fr. 15.768,20</u>

